

ÉVOLUTION des paysages

À l'échelle du grand paysage, il n'y a pas eu d'évolution notable. Toutefois, des micro-changements peuvent être observés localement, souvent liés à l'évolution du bâti et au développement des infrastructures.

L'implantation du bâti s'est basée dès ses origines sur les sites les plus accueillants. La proximité des sources d'eau et des canches récupérant les eaux de pluie (comme Recloses ou le hameau de Meun) sont les premiers facteurs d'implantation. La proximité des bois permettait également de bénéficier à la fois des terres fertiles du plateau et des richesses de la forêt (bois, gibiers...). Enfin, la présence de coteaux exposés sud a permis la culture de la vigne et des vergers,

encore présents çà et là aux franges des villages et aux portes de la forêt.

Depuis les années 1950, la forêt est perçue davantage comme un cadre agréable de vie. Les qualités architecturales et paysagères du secteur, la construction d'infrastructures de transport comme l'A6, la recherche de l'authenticité et du monde rural sont autant d'éléments qui ont poussé nombre de nouveaux arrivants, recherchant des lieux de nature et de calme, à bâtir dans le milieu forestier. C'est ainsi que la lisière des massifs s'est trouvée pointillée d'habitations. Le mitage des abords de la forêt et la perte de qualité des lisières se sont alors amorcés.



Surfréquentation et érosion (La Dame Jouanne, Larchant), OPP, 2010, ©PNRGF

EN CONCLUSION

Avec leurs singularités de sols, de végétations et de paysages variés allant du boisement aux landes à callunes, des plages de sables aux chaos gréseux, les massifs sont des lieux très prisés.

La sur-fréquentation demande des infrastructures artificielles difficiles à éviter : parkings, coins pique-nique, balisage, platelage de chemins pour lutter contre l'érosion...

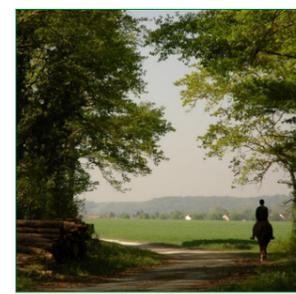
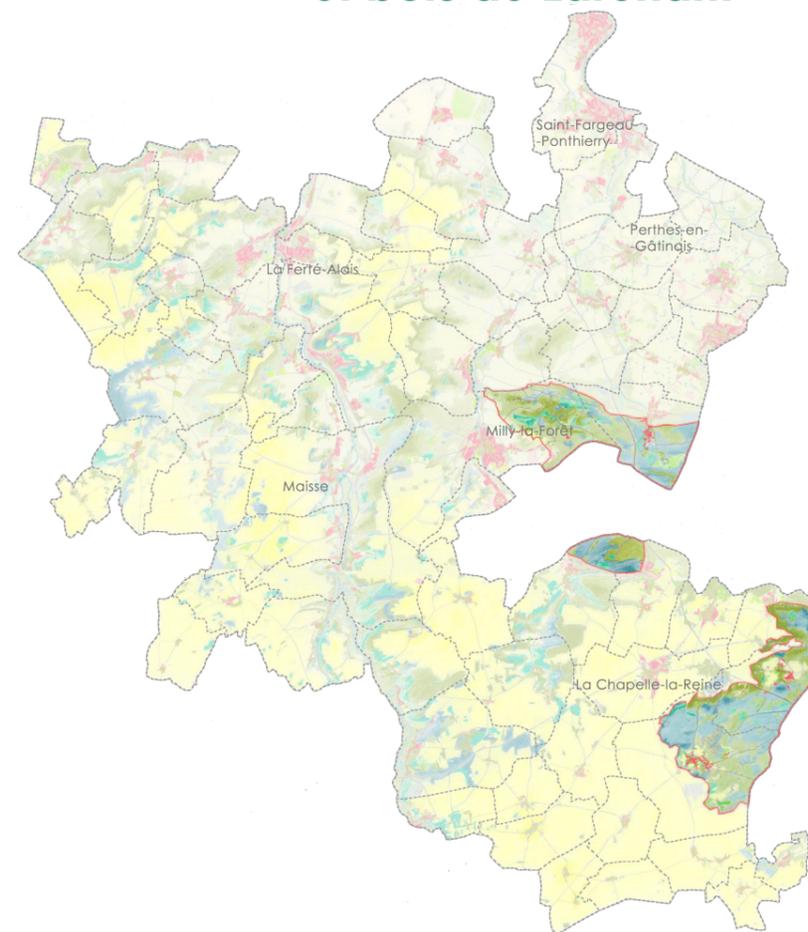
Ces aménagements doivent répondre à une exigence d'intégration dans le paysage. Leur pertinence doit en effet rester constante afin de desservir au mieux l'afflux de monde et d'activités, et pouvoir s'effacer visuellement quand la fréquentation est minimale. L'enjeu principal résidera donc dans le maintien d'un équilibre entre la fréquentation et la préservation du caractère du lieu.

LES FICHES PAYSAGE

du Parc naturel régional du Gâtinais français



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA CHARTE PAYSAGÈRE de la forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant



- Achères-la-Forêt
- Arbonne-la-Forêt
- Boissy-aux-Cailles
- La Chapelle-la-Reine
- Larchant
- Le Vaudoué
- Milly-la-Forêt
- Recloses
- Ury
- Villiers-sous-Grez

Mai 2017

Les grandes CARACTÉRISTIQUES

Cette entité paysagère est particulière car elle se définit par une quasi unique occupation du sol : la forêt. En effet, les trois massifs qui composent cette entité (forêt des trois Pignons, le bois de la Commanderie et le bois de Larchant) représentent une continuité de la forêt de Fontainebleau, ponctuée de quelques villages. Cet immense massif est une grande unité, fondée sur les mêmes qualités géologique, de sol et de végétation. En termes de paysage, quelques particularités se distinguent au niveau des lisières ou dans l'implantation

et l'organisation des villages, la présence d'équipements (carrière...), etc.

Ainsi, les structures du paysage se basent sur les formations typiques et originales des bancs de grès et de sables avec des reliefs plus ou moins érodés.

Le contexte de roches gréseuses offrant des abris en situation dominante et des matériaux pour la création d'outils, ainsi que la présence de terres légères sont autant d'éléments qui ont permis aux premiers occupants du Néolithique de s'installer. De nombreux sites témoignent d'une implantation humaine

très ancienne : abris ornés de gravures rupestres et polissoirs à Larchant ou Recloses, sites archéologiques à Villiers-sous-Grez, Ury et Ormesson.

Sous Louis Philippe, de 1831 à 1848, le pin sylvestre est planté sur les landes et les zones rocheuses. Presque 6000 ha sont reboisés en 20 ans et les droits d'usage sont réduits. Dans le même temps les carrières de grès sont en pleine expansion. Ainsi, le pin sylvestre, les blocs rocheux, le relief et les effets de lisières sont autant de motifs paysagers qui caractérisent cette entité.



Zoom sur deux composantes paysagères : LES LISIÈRES ET LES TYPOLOGIES D'IMPLANTATION VILLAGEOISE

Les lisières apparaissent comme les limites des entités paysagères dans lesquelles se trouve l'observateur mais elles sont aussi les seuils des massifs forestiers. Selon leur situation, elles présentent chacune leur identité. Relief, végétation, perception visuelle lointaine... sont autant d'éléments qui les distinguent.



L'entrée dans les massifs forestiers peut prendre plusieurs aspects mais se fait principalement par l'intermédiaire d'un village. Ces entrées dans la forêt sont marquées par les caractéristiques urbaines de chacun d'entre eux. On distingue trois catégories :

Les clairières villageoises

Villiers-sous-Grez et Larchant en sont les deux exemples singuliers. Les villages sont implantés au cœur d'espaces ouverts ceinturés par la forêt et aux pieds des coteaux boisés



Clairière villageoise, Villiers-sous-Grez, Observatoire des paysages, 2013 ©PNRGF

Les villages de lisières de plateau

Recloses et Ury permettent l'entrée dans le sud du massif de Fontainebleau tandis qu'Achères permet d'accéder au massif des Trois Pignons. Quelques implantations isolées recouvrent les mêmes caractéristiques.



Silhouette d'Achères-la-Forêt et de Meun, Observatoire des paysages, 2012 ©PNRGF

Les villages de lisières de fond de vallée

Le Vaudoué et Oncy-sur-École bordent l'ouest du Massif des Trois Pignons. Implantés en fond de vallée, leurs structures urbaines sont relativement peu liées au cours d'eau. Ces structures s'accrochent ainsi aux coteaux boisés, contournent les marais ou s'implantent en forêt.



Les vues lointaines sur la vallée, Le Vaudoué, Observatoire des paysages, 2011 ©PNRGF

Situés en lisière ou en clairière, les villages sont les seuils privilégiés de la forêt. Leurs traits et leurs tendances d'évolution ont autant d'importance dans l'image donnée au territoire que ceux des massifs forestiers.